



PLOUZÉVÉDÉ

Infos

Mars 2012 - Numéro 115

Etat Civil

Naissance :

Bienvenue à cette petite plouzévédéenne.

- Louna GUÉGUEN, 10 hameau de Park Nevez.

Décès :

Une pensée pour celui qui nous a quittés.

- François KERBRAT, 81 ans, 4 allée de Mescanton.


Demande de Permis de Construire

- MIOSSEC Dominique : Agrandissement d'une habitation, 1bis rue de Bel Air.

Permanences en Mairie

- ADIL : Mercredi 28 mars de 14h à 17h.
- P.L.H. (amélioration habitat) : Lundis 12 et 26 mars de 10h30 à 12h.
- R.P.A.M (Relais Assistantes Maternelles) : Jeudis 15 et 29 mars de 9h à 12h en Mairie.
Temps d'éveil au Foyer Antoine Caill, Vendredi 16 mars.

Déchetterie Besmen

 **02.98.29.59.14**
Du 1^{er} octobre au 31 mars
HORAIRES D'HIVER

- Lundi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00
- Mercredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Vendredi : 13 h 30 – 18 h 00
- Samedi : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00



Cartographie des zones humides

La cartographie des zones humides de la commune de Plouzévédé sera consultable en mairie du 1^{er} au 15 mars 2012.

La Mairie ainsi que l'agence postale seront exceptionnellement fermées
Vendredi 9 mars.

Bibliothèque

L'assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le **Vendredi 2 mars 2012** à 20h.

Lors de l'assemblée générale, Lucien Cadiou nous fera le plaisir de venir partager un moment fort de sa vie : la découverte des secrets de son père, prisonnier de guerre qu'il raconte dans son livre « Jean de Bretagne » aux éditions du Creshuel.

Venez nombreux écouter Lucien Cadiou que vous soyez adhérents ou non à la bibliothèque.

Gwialenn Ar Vro

L'assemblée générale de Gwialenn Ar Vro aura lieu le **Samedi 3 mars 2012** à 10h au Mil Ham.

Centre de Loisirs « les 3 Ruches »

SORTIE PARC ASTÉRIX

Les jeunes du bassin de vie de Plouzévédé – Saint Vougay – Trézilidé ont construit avec Tito et Yannick un projet pour se rendre au parc Astérix durant les vacances de Pâques.

Les ados sont à l'origine de cette opération et ont réalisé l'ensemble des tâches nécessaires à son élaboration :

- 1- Demande de subvention.
- 2- Réservation des prestataires (car, hôtel, entrées, repas...).
- 3- Autofinancement : vente de pizzas et lavage de voitures.

La réunion de présentation du projet aux parents sera animée et présentée par les jeunes le **Vendredi 2 mars 2012** à 20h00 à la salle communale de Saint Vougay.

Site : <http://animationsloisirs29440.jimdo.com>



L'ECOLE DE SPORT

Les jeunes sportifs en herbe ont découvert l'athlétisme lors du dernier cycle, avec la pratique du saut en longueur, du saut en hauteur, du sprint, de la course en relais, de la course de haie et différents lancers.

Les 24 enfants vont pouvoir s'initier à la danse à partir du mois de mars pour 3 séances.

Ils vont pratiquer la danse bretonne ainsi que la danse traditionnelle basée sur l'expression corporelle.

A suivre : football, équitation, Taekwondo et une sortie voile au mois de juin.

ASBP

Foot à 11 :

Belle prestation des U11 et des U13 qui ont atteint les ½ finales du tournoi en salle de Cléder.

Séniors :

Très bon début d'année 2012 pour les zèbres. En effet, les trois équipes séniors ont remporté leurs trois derniers matchs de championnat.

Il faut espérer que le « pilou », le chant de la victoire, résonne encore dans les vestiaires lors des prochaines rencontres.

L'équipe A se classe 7^{ème}.
L'équipe B se classe 3^{ème}.
L'équipe C se classe 2^{ème}.

L'équipe fanion s'est également qualifiée en coupe de district en s'imposant face à Landivisiau 2.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012

Absents excusés : Florence KERNEIS, Christophe MILIN.

Procuration : Monsieur Christophe MILIN à Yann BERTHONNEAU.

Secrétaire : Christian BIANNIC.

Avant de débiter la séance, Madame Le Maire donne lecture de la lettre que nous a adressée Monsieur Jean-Claude BOYET donnant sa démission du Conseil Municipal pour raisons professionnelles.

REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE N° 788 (TRAVERSEE DE BERVEN) : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Madame Le Maire invite les membres du Conseil Municipal à délibérer en vue de l'autoriser à solliciter une subvention auprès de la Sous-préfecture de Morlaix pour compléter notre dossier de demande de dotation d'équipement des territoires ruraux relatif au projet de réaménagement de la Route Départementale N°788 dans sa traversée de Berven.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le dossier et autorise Madame Le Maire à solliciter la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès des services de la Sous-préfecture et à adresser une demande d'aide financière supplémentaire auprès d'un ou plusieurs parlementaires.

POLE MEDICAL : BAIL ET LOYER POUR LA PSYCHOTHEPEUTE

Monsieur Yann BERTHONNEAU rappelle au Conseil Municipal que lors de la dernière séance avait été évoquée la possible installation au Pôle Médical d'une psychothérapeute. Madame JOUBERT nous a transmis une lettre d'engagement confirmant sa volonté de débiter son activité dès le 1^{er} Août.

Il est demandé au Conseil Municipal de lui attribuer le local dentiste 2, le seul encore disponible, et de déterminer le montant du loyer et les éléments constitutifs du contrat de bail.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le prix du loyer à 294,31 € par mois et autorise Madame Le Maire à signer le contrat de bail avec Madame JOUBERT auprès de Maître Arnaud PRIGENT, Notaire, 10 Rue de la Tour d'Auvergne, 29400 LANDIVISIAU.

Si un dentiste souhaitait s'installer au pôle médical, le local dentiste 2 lui serait affecté en priorité. En conséquence, la Mairie de PLOUZEVEDE se chargerait de trouver un autre local pour la psychothérapeute en respectant un préavis de 6 mois.

FOYER A. CAILL

Suite aux travaux d'amélioration du Foyer A. CAILL, Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de relouer le local comportant la partie cuisine aux particuliers pour des fêtes de famille les samedis et dimanches, tout en conservant l'autre partie du bâtiment pour ranger le matériel de l'accueil de loisirs.

Le Conseil Municipal accepte de prêter le Foyer A. CAILL aux associations relatives à l'enfance - jeunesse en semaine et de le louer aux particuliers les week-ends au tarif de 65,00 € pour les personnes de la Commune, et de 200,00 € pour les personnes extérieures à PLOUZEVEDE.



LOCATION DU HANGAR SITUE AU LIEU-DIT « LES GENETS » PAR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la location 2011, par la Commune, du hangar situé au lieu-dit « Les Genêts » à la SARL GUICAMO. Ce local sert au stockage de matériel communal.

Le coût de la location 2011 s'élève à 720.00 € pour l'année.



AFFAIRES DIVERSES

▪ REUNION PEL

Monsieur Yann BERTHONNEAU rend compte aux élus de la réunion relative au Projet Educatif Local. A cette occasion, proposition a été faite à la Mairie d'organiser annuellement un forum des associations au niveau du bassin de vie. Il s'agit d'une volonté des associations approuvée par la CAF. Le Conseil Municipal donne son accord.

Ce forum offrira l'opportunité d'échanger sur les festivités à venir des différentes associations du bassin de vie.

▪ PROJET PARC ASTERIX

Monsieur Yann BERTHONNEAU relaie auprès des élus le projet de quelques jeunes désireux d'organiser une sortie au parc Astérix. Afin de financer ce voyage une demande d'aide financière sera adressée au Conseil Municipal. En parallèle, la CAF et la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau ont été sollicitées pour contribuer au financement et les jeunes se mobilisent (organisation d'une vente de pizzas et de deux journées de lavages de voiture) en vue de récolter des fonds.

▪ L'ECOLE DE SPORT

La création de l'école de sport est un vrai succès. De nombreux sports sont représentés. Les parents s'investissent dans ces projets.

▪ ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'ANIMATION ET DU CLUB DE BADMINTON

Monsieur Yann BERTHONNEAU rend compte des différentes assemblées générales qui se sont déroulées récemment, notamment celle du Comité d'Animation et du Club de Badminton.

Ensemble Paroissial Berven - Lambader

Notre ami défunt : François KERBRAT, 81 ans, 4 allée de Mescanton.

Horaires des messes Mois de mars 2012

	Plouzevedé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
3/4 mars	18h		10h30		
10/11 mars	18h	10h30			
17 mars		18h			
24/25 mars	18h	10h30 ⁽¹⁾			
31 mars	18h ⁽²⁾				
1 ^{er} avril		11h ⁽²⁾	9h30		

(1) Visitation de l'ensemble de Rosporden

(2) Messe des Rameaux et remise de la croix aux CE2.

Dimanche 18 mars : Messe à Landivisiau à 10h30 avec la visite de Monseigneur l'Evêque Jean Marie Le Vert.

Club des Anciens



- ✓ 12 juin : Interclubs à Plounevez-Lochrist.
- ✓ 19 juin : Interclubs à Plougar.
- ✓ 26 juin : Réception à Saint-Martin.
- ✓ 17 juillet : Interclubs à Saint Vougay.
- ✓ 24 juillet : Interclubs à Bodilis.
- ✓ 31 juillet : Interclubs à Plouzévédé.
- ✓ 7 août : Interclubs à Tréfleuz.
- ✓ 21 août : Interclubs à Plougourvest.
- ✓ 28 août : Interclubs à Lanhouarneau.
- ✓ 20 septembre : Journée détente à Saint Vougay.

Annonces

- LOUE maison à Plouzévédé T3 avec jardin à partir du 15 mars. Loyer : 450€
☎ 02 98 61 28 13 (aux heures de repas)
- CHERCHE heures de ménage.
☎ 02 98 29 52 38

JEUX INTERQUARTIERS

Les jeux interquartiers sont devenus une manifestation incontournable de la vie communale

Cette année ils auront lieu

Le Dimanche 1^{er} juillet 2012

Le comité d'animation planche depuis des semaines sur de nouveaux jeux et de nouvelles aventures au cours desquels les 4 quartiers (Étoile du Nord – Rapides du Sud – Rose des vents – Saveol) s'affronteront.

Nous proposons aux 4 quartiers une réunion

Le Jeudi 15 mars 2012 à 20h00 au Mil Ham

pour la présentation de cette journée.

Ces jeux interquartiers sont une réussite grâce aux capitaines de chaque quartier qui vont rassembler puis souder leur équipe avec une seule constante : « Un grand moment de plaisir pour tous !!! ».

N'hésitez pas à les contacter et à assister à la réunion de préparation.

Merci d'avance au nom de tous les bénévoles de la fête pour votre participation et « vive nos fêtes et ses traditions ».

Les membres du comité d'animation.

L'APE de l'école Henri Matisse

Organise son traditionnel **KIG HA FARZ**

Dimanche 11 mars 2012

à la salle Ker Héol à Trézilidé.

Service dès 11h30. Buvette sur place.

Tarifs : 11€ la part adulte

5€ la part enfant

8€ à emporter (prévoir plats)

Réservations : Mme DUBOT au 02 98 29 50 15 ou de Mme FAUCHEUX-KERBRAT au 02 98 29 52 21

LA ROSE DES VENTS organise **Samedi**

24 mars à 19h00 au Mil Ham son repas de quartier.

Ce repas sera précédé de l'Assemblée générale à **18h30**.

LA VAGE DE VOITURE

SAMEDI 24 MARS

DE 10H A 12H ET DE 14H A 16H

Sur le parking de l'Ecomarché

A partir de 2€

Organisé par les enfants du bassin de vie afin de financer le voyage au parc Astérix.

BEBEPUCES



Le centre de Loisirs Familles Rurales organise

Dimanche 15 avril 2012

Une foire à la puériculture et aux jouets.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour exposer en contactant Lydia CARDINAL au 02 98 29 58 82 ou Christelle PLUCHON au 06 24 29 46 91.

Prix du mètre linéaire : 3€

Un communiqué plus précis vous sera donné dans le prochain bulletin. **Prenez déjà note de cette date** car l'association a besoin de chacun d'entre vous pour améliorer le cadre de vie de nos petites têtes blondes (ou brunes !).



Petit coin des déchets



En 2012, donnons un coup de frein à nos erreurs de tri des emballages !

En 2012, ne relâchons pas nos efforts ! Nous avons trié en 2011, 318 tonnes d'emballages

Soit 10.1 Kg par personne. Malgré ces résultats, de nombreuses erreurs persistent. Une ambassadrice de tri se tient à votre disposition pour toute question au 02 98 68 42 41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com.

Voici des exemples de ce que nous avons trouvés dans vos points-tri :

- Divers déchets : pantoufles, carafe en verre, téléphone usagé, agrafeuse, casserole → **Ces déchets ne sont pas recyclables et sont à envoyer en déchèterie.**

- Des cartons bruns → **Les cartons bruns sont à déposer en déchèterie.**

- Des Ordures ménagères : une barquette pleine périmée → **Ces déchets ne sont pas recyclables ! Ils sont à mettre dans votre poubelle à ordures ménagères**

- Des bouteilles pleines (une vingtaine de bouteilles dans le conteneur de Berven !) → **Les bouteilles sont à vider avant de les mettre dans le conteneur jaune « emballages », sinon elles ne sont pas recyclées.**

- Des bouteilles en verre → **Elles auraient dues être mises dans le conteneur à bande verte « Verre »**

Pour ne plus vous trompez, jetez :

1. Ce qui est illustré sur les autocollants présents sur les conteneurs.
2. Déchets plastiques : uniquement ce qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon !
3. Renseignez vous auprès de votre ambassadrice du tri (02 98 68 42 41) ou demandez votre guide de tri.

Infos

PORTES OUVERTES D'ECOLES

- ☺ **MAISON FAMILIALE de Plounevez-Lochrist** :
Vendredi 9 mars de 17h à 20h et Samedi 10 mars de 9h à 17h.
- ☺ **LYCEE DE L'ELORN à Landerneau** : Samedi 10 mars de 9h à 16h.



Relais Parents Assistantes maternelles



5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02 98 24 97 15

rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Le relais s'adresse : aux assistant(e)s maternel(le)s, candidat(e)s à l'agrément, gardes à domicile, parents et futurs parents.

Le relais propose :

- Une écoute : de vos attentes et de vos besoins.
- Un accompagnement : des parents dans la préparation de l'accueil de leur enfant (choix du mode d'accueil, soutien parentalité, écoute et conseils...) et dans leur relation avec l'assistant(e) maternel(le) qu'ils emploient, des assistant(e)s maternel(le)s dans leur pratique professionnelle, des candidat(e)s à l'agrément dans leur démarche.
- Des informations : sur les différents modes d'accueil, les aides, les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s, les droits et devoirs de l'employeur et du salarié(e).
- Des conseils : pour toutes les démarches administratives.
- Des échanges : sur différents thèmes liés à la petite enfance et à la parentalité.
- Des animations : des temps d'éveil à destination des enfants à partir de 6 mois accompagnés de leur parent et/ou assistant(e) maternel(le), des spectacles, des soirées, des rencontres, des soirées à thèmes...

10 lieux de permanences : Landivisiau, Sizun, Lampaul-Guimiliau, Guiclan, Plouvorn, Plougouvest, Guimiliau, Plounevez, Bodilis et Plouzévédé.

8 lieux de temps d'éveil : Landivisiau, Sizun, Guiclan, Plouvorn, Guimiliau, Plounevez, Bodilis et Plouzévédé.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE « ROSCOFF COTE DES SABLES ENCLOS PAROISSIAUX »

Rejoignez notre équipe d'animateurs bénévoles du patrimoine

Dans le cadre de l'animation culturelle de son territoire, L'Office de Tourisme Intercommunautaire, *Roscoff Côte des sables Enclos paroissiaux*, fait appel aux personnes désireuses de partager avec le public touristique et local, la connaissance qu'ils ont de l'histoire et du patrimoine de leur commune.

Consistant en l'animation de visites commentées du patrimoine, de randonnées-patrimoine, de conférences ou encore d'encadrement d'ateliers pour enfants, cette activité bénévole est avant tout basée sur le sens du contact, la convivialité, l'envie de transmettre des connaissances.

Que vous soyez propriétaire d'un manoir, d'un moulin, d'un jardin ou de tout autre élément patrimonial intéressant à découvrir, ou simplement motivé par une expérience d'une grande richesse humaine, n'hésitez pas à nous contacter !
Contact : Valérie Guesnier (du lundi au vendredi, de 9h à 12h) 02.98.29.09.09 ou pays.du.leon@wanadoo.fr.

MSA d'Armorique

Prise en charge des dépenses de santé : la MSA peut vous aider.

Avoir une complémentaire santé est essentiel aujourd'hui car même si la MSA rembourse une part importante des dépenses, sans assurance complémentaire il reste souvent une somme à régler.

La MSA peut permettre à ses assurés, percevant de faibles ressources, de bénéficier gratuitement d'une prise en charge totale des frais médicaux : c'est la CMU-C. Elle est gratuite et permet d'être intégralement couvert, sans avance de frais pour la plus grande partie des dépenses de santé.

Pour ceux qui ne peuvent ouvrir droit à la CMU-C il est possible, selon les ressources, de percevoir l'aide à la complémentaire santé (ACS). Cette aide permet de bénéficier d'une réduction sur le prix annuel de la complémentaire santé. Elle permet également de ne pas avancer le montant pris en charge par la MSA lors des consultations chez le médecin.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de ces deux aides, rendez-vous sur le site msa-armorique.fr ou renseignez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou auprès de l'agence MSA la plus proche de chez vous.

A NOTER SUR LES AGENDAS

- Vendredi 2 mars : Réunion Sortie Parc Astérix.
- Vendredi 2 mars : Assemblée générale de la Bibliothèque.
- Samedi 3 mars : Assemblée générale de Gwialenn Ar Vro.
- Vendredi 9 mars : Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale.
- Dimanche 11 mars : Kig Ha Farz de l'école Henri Matisse.
- Jeudi 15 mars : Réunion du Comité d'animation.
- Samedi 24 mars : Lavage de voitures du Centre de Loisirs.
- Samedi 24 mars : Repas de quartier de la Rose des Vents.

MEMENTO

MEDECINS DE GARDE : Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR : Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.

- ✓ Cabinet Infirmier tél. 06.60.89.95.79
- ✓ Cabinet Kinésithérapie tél. 02.98.69.98.03
- ✓ Cabinet Pédiacre-Podologue tél. 02.98.69.92.13
- ✓ Cabinet Orthophoniste tél. 02 98 29 52 57
- ✓ Centre Vétérinaire tél. 02 98 69 90 18
- ✓ Taxi – Daniel FLOCH tél. 02 98 69 91 00
- ✓ A.L.D.S tél. 02 98 69 49 60
(Services de soins, repas et d'aide à domicile et service mandataire).

MAIRIE – Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, Vendredi, Samedi : 8h30-12h
Tél : 02.98.69.98.18

AGENCE POSTALE – du Mardi au Samedi : 9h-12h
Tél : 02.98.29.53.36

BIBLIOTHEQUE – Permanences : Mercredi de 10 h 00 à 12h
☎ 02.98.29.50.46 Vendredi de 18 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h 00

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin :
Samedi 24 mars 2012

(Distribution le Samedi 31 mars)

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire.



